

Ordre du Jour - Conseil Municipal

Séance du 3 Mars 2023

I. Adoption de l'ordre du jour

II. Approbation du procès-verbal de la séance du 12/01/2023

III. Délégations du Conseil Municipal au Maire - compte-rendu des décisions

DIA :

23K0001 portant décision de renoncer à l'exercice du droit de préemption urbain - section AK132, AK133

23K0002 portant décision de renoncer à l'exercice du droit de préemption urbain - section AH28

23K0003 portant décision de renoncer à l'exercice du droit de préemption urbain - section ZV267, ZV246, ZV222, ZV203

23K0004 portant décision de renoncer à l'exercice du droit de préemption urbain - section AD318

23K0005 portant décision de renoncer à l'exercice du droit de préemption urbain - section AH28

23K0006 portant décision de renoncer à l'exercice du droit de préemption urbain - section AI89

23K0007 portant décision de renoncer à l'exercice du droit de préemption urbain - section AK132, AK133

23K0008 portant décision de renoncer à l'exercice du droit de préemption urbain - section ZN159

IV. Projets de délibérations proposés à délibération du Conseil Municipal

1. INTERCOMMUNALITE (5.7) Approbation du rapport de la CLECT par le conseil communal, calcul de la nouvelle AC pour 2023 (1/2)

2. INTERCOMMUNALITE (5.7) Approbation du rapport de la CLECT par le conseil communal, calcul de la nouvelle AC pour 2023 (2/2)

3. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE (5.6) Commissions municipales

4. FONCTION PUBLIQUE (4.1) Habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique pour la souscription des contrats d'assurance des risques statutaires du personnel

5. FINANCES LOCALES (7.1) Débat d'Orientations Budgétaires 2023

6. ALIENATIONS (3.2) Domaine privé Communal au Vallet et Cession de l'immeuble non bâti

7. ACQUISITIONS (3.1) Parcelles AD 39 et AD 325 Rue Rencontre

8. ALIENATIONS (3.2) Urbanisation des secteurs de Vaux et de Rue Rencontre Cession du foncier communal